



PLACE D'ARMES ET SON MARRONNIER

> Villemer, environ 10 km au sud-est de Joigny

■ *Qualification du site :*

- site rural
- caractéristiques intrinsèques :
arbre, place arborée
- *Intérêt patrimonial :*
site d'intérêt historique
(commémoratif)
et paysager régional

■ *Département :*

Yonne

■ *Commune :*

Villemer

■ *Date de protection :*

7 avril 1938

■ *Superficie :*

site ponctuel

■ *Statut de propriété :*

propriété communale

■ *Existence*

d'un programme

de gestion : non

■ *Autre protection :* non

■ *Znieff :* non

■ *Natura 2000 :* non

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Le marronnier de Villemer, dit « Arbre de la liberté » aurait été planté au centre de la place d'Armes le 10 nivôse de l'an II (30 décembre 1793) pour fêter la reprise de Toulon, ainsi qu'en témoigne une plaque commémorative. Il atteignait, au moment de son classement 3,50 m de circonférence à 1 m du sol ; la hauteur de sa cime atteignait 23 m et sa ramure couvrait 450 m². Il a aujourd'hui disparu. Un jeune sujet a été planté récemment sur son emplacement.

La « Place d'armes », triangulaire, est engazonnée et bordée sur ses trois côtés d'un alignement d'arbres.

SON ENVIRONNEMENT

Le marronnier était implanté au centre de la Place d'Armes du village de Villemer. Cette place est entourée de constructions rurales.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : site public, place de village.

État du site : le marronnier aurait été abattu à la fin des années quarante. Le site est aujourd'hui bien entretenu : un nouvel arbre a été très récemment planté à l'emplacement du marronnier, les alignements d'arbres sont élagués et la pelouse fauchée.

RECOMMANDATIONS

Veiller au maintien du site dans ses caractéristiques paysagères actuelles.



- site classé, ponctuel ou étendu, concerné
- site classé, ponctuel ou étendu, périphérique
- site inscrit, ponctuel ou étendu, périphérique

échelle : 1 : 25000 / 1 cm = 250m
© Fond cartographique I.G.N.

